Règlement de la manifestation

- 1. L'organisateur de la Course Féminine Suisse est Markus Ryffel's SA avec son siège à 3076 Worb.
- 2. Conditions de participation : En m'inscrivant, j'accepte le règlement de la manifestation et les dispositions applicables au traitement des données. Je confirme qu'au moment du départ, je suis bien préparé et en bonne forme physique.
- 3. La manifestation est organisée pour les catégories publiées. Les temps limites suivants sont appliqués:

5 km Running
10 km Running
5 km Walking/Nordic Walking
10 km Walking/Nordic Walking
3km Easy Walk for all
5 km Running
60 minutes
110 minutes
36 minutes

Les participantes qui n'ont pas rallié l'arrivée avant le temps limite, ne sont pas classées. Si les pelotons de course comptent trop de coureuses, l'organisateur a le droit de procéder à des changements et de modifier l'horaire. Le chronométrage se fait au moyen d'un chip intégré au dossard. Les temps chronométrés sont nets. Exception: les dix premières coureuses du bloc élite 5 km et du premier bloc 10 km sont classées dans l'ordre dans lequel elles passent l'arrivée.

- 4. Il faut impérativement suivre les ordres du service du parcours. Les participantes avec Babyjogger, accompagnants en vélo etc. ne sont pas admises. Les raccourcis, le jogging au lieu du walking dans les blocs walking/Nordic-walking ainsi que les supports techniques sont interdits. Les Nordic walkeuses ne peuvent s'aligner que dans les blocs prévus à cet effet. Le non-respect de ces directives conduit à la disqualification.
- 5. Des postes de samaritains sont organisés au départ, à l'arrivée ainsi que sur le parcours.
- 6. Il y a également suffisamment de postes de ravitaillement le long du parcours et à l'arrivée.
- 7. Reçoivent une distinction:

Parcours 5 km: Elite rang 1 à 3, Gagnantes par catégorie (incl. élite) rang 1 à 3. Parcours 10 km: Gagnantes par catégorie et gagnantes Overall rang 1 à 3.

Mile des Girls : rang 1 à 3

Liste de résultats: Une liste de résultats sont publiées sur internet sur www.frauenlauf.ch.

Les walkeuses/Nordic walkeuses et participantes girls sprint sont mentionnées sur une liste de finishers séparée.

Les médailles et les prix des gagnantes par catégorie ainsi que les prix du tirage au sort ne sont pas envoyés.

8. Les participantes prennent part à la Course Féminine Suisse à leur propre risque et sous leur propre responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de maladie.

- 9. L'assurance est l'affaire des participantes. Chaque participante doit être assurée contre les accidents.
- 10. Dispositions sur la protection des données

 Mes données personnelles (nom et prénom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone et adresse e-mail) seront utilisées dans le cadre du «Schweizer Frauenlauf Bern». Mes données seront transmises au co-sponsor SWICA, à moins que je n'interdise la transmission de ces données en envoyant un message à Abmelde-Emailadresse info@trackmaxx.ch. Les données seront utilisées par SWICA à des fins de marketing. Cela comprend entre autres une prise de contact téléphonique, ainsi que l'envoi d'une newsletter. Je peux à tout moment révoquer le traitement des données à des fins de marketing. La loi fédérale sur la protection des données s'applique.

Les participantes consentent à ce que l'organisateur utilise les données personnelles qu'elles ont données à des fins de marketing et qu'il les transmette à des tiers (par ex. expédition de prospectus, prise de contact par Call Center). L'organisateur s'engage à traiter toutes les données personnelles seulement en conformité avec la loi sur la protection des données. Les participantes acceptent l'utilisation du matériel photographique et vidéo pour illustrer des pages Internet, listes de résultats et autres fins RP (par ex. flyer, articles dans magazines-clients) de l'organisateur et de ses partenaires. Celle qui souhaite s'opposer à la transmission des coordonnées et à l'utilisation du matériel photographique et vidéo est priée de l'annoncer par écrit à Trackmaxx jusqu'au 11 juin 2023.

Vidéos de course personnelles – Clips MyRun Migros Migros réalise une vidéo de la course personnelle des participants intitulée clip MyRun. Ce clip vidéo de la course est gratuit pour les participants et publié sur le site iMpuls de Migros, https://www.migros-impuls.ch. À l'issue de la course, les participants reçoivent un e-mail avec un lien vers leur vidéo de course. Le nom, l'adresse électronique, les données de course et le matériel filmé des participants sont traités à cette fin. La vidéo de course peut contenir des éléments publicitaires sélectionnés, le cas échéant, sur la base des données transmises.

Les participants peuvent s'opposer à tout moment à ce traitement; s'ils ne veulent pas recevoir une vidéo gratuite de leur course, ils peuvent l'indiquer dès l'inscription. La Fédération des coopératives Migros (FCM) est responsable du traitement de ces données. Le traitement est effectué conformément à la déclaration de protection des données de la FCM disponible sur https://www.migros.ch/fr/protection-des-donnees.html

- 12. Par ton inscription te deviens en même temps membre Running de Swiss Athletics et de la fédération faîtière Swiss Olympic. Pour cela nous transmettons ton nom ainsi que ton adresse mail à Swiss Athletics. Tes données seront utilisées exclusivement pour l'enregistrement comme membre et ne seront pas transmises à des tiers. Cette affiliation est gratuite pour toi et expire (après une année) à la fin de l'année civile suivante. Plus d'informations sur www.swiss-running.ch/fr/protection-des-donnees.

 Tu peux en tout temps révoquer par écrit ton consentement à la transmission de tes données à Swiss Athletics (par ex. par courriel à frauenlauf@trackmaxx.ch).
- 13. Les personnes au bénéfice d'une assurance annulation sont remboursées en cas de maladie sur présentation d'un certificat médicale, de décès dans la famille, de trains supprimés ou de panne de voiture.

- 14. Les inscriptions effectuées par erreur à double ou les montants incorrects versés ne sont pas remboursés.
- 15. Les changements de bloc de départ peuvent être activés personnellement et gratuitement jusqu'à l'impression des dossards. Après l'impression des dossards, un changement de bloc activé par Trackmaxx coûte CHF 10.-
- 16. Les dossards sont envoyés à la maison quelques jours avec la Course féminine. Les participantes domiciliées en dehors de la Suisse vont chercher le dossard le jour de l'événement au stand Info.
- 17. Lutte contre le dopage: Le statut actuel du dopage de Swiss Olympic s'applique. Il peut y avoir des contrôles anti-doping. Avec leur participation, les sportives se soumettent aux règles antidoping de Swiss Olympic et reconnaissent la compétence exclusive de la commission disciplinaire pour les cas de dopage de Swiss Olympic et du Tribunal Arbitral du Sport à Lausanne à l'exclusion des tribunaux ordinaires. Voir également www.antidoping.ch
- 18. Les listes de résultats peuvent être téléchargées le 11 juin 2023 sur www.frauenlauf.ch. Les participantes (Running), qui ne veulent pas apparaître sur la liste de résultats, s'inscrivent dans la catégorie «Run for Fun». Les walkeuses/Nordic walkeuses ainsi que les participantes girls sprint figurent sur une liste des finishers (sans classement).
- 19. L'organisateur décide de l'interprétation des directives du règlement.
- 20. Si pour une raison majeure (Catastrophes naturelles, guerre, épidémies, directives officielles, etc.) la course ne peut pas ou que partiellement se dérouler, il n'existe aucun droit de réclamer le remboursement de la finance d'inscription.
 - COVID-19 : Si la Course Féminine Suisse doit être annulée en 2023 en raison Corona, tu as la possibilité de reporter ta participation en 2024 ou de t'aligner à un autre événement de Markus Ryffel's.
- 21. Le délai d'inscription officiel est le 21 mai pour les groupes et le 28 mai 2023 à 23h59 pour les inscriptions uniques. Il est encore possible de s'inscrire jusqu'au 5 juin à 23h59 avec un supplément de CHF 10.-. Ensuite l'inscription en ligne est définitivement fermée.